

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2025

LE PRESIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 12 avril à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme BRECHU, Mme YILMAZ, M. FREMIN,
Mme BIENTZ, Mme PONCHARD, M. LEBORGNE, M. ROSSI

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme TESTE donne pouvoir à Mme BIENTZ

ETAIT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme COMBES
Mme DIAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2025.04.03 - Compte de gestion de l'exercice 2024 - Budget principal

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Certifié exécutoire
Acte publié le 05 / 05 / 2025

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20250412-DLB-CCAS202503-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, le détail des dépenses effectuées, le détail des bordereaux de mandats émis ainsi que celui des bordereaux de titres de recettes,

Après s'être fait présenter le compte de gestion de l'exercice 2024 du budget principal dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui sont prescrites de passer dans ses écritures,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
PAR 9 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION,**

- **ARTICLE UNIQUE : ADOPTE** le compte de gestion du budget principal du Receveur de l'exercice 2024 arrêté en recettes et dépenses aux sommes de :

Résultat de clôture en fonctionnement :	30 393.51 €
Résultat de clôture en investissement :	16 150.81 €
Solde d'exécution :	46 544.32 €

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Certifié exécutoire

Acte publié le 05 / 05 / 2025

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20250412-DLB-CCAS202503-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025